

Une randonnée proposée par Matthieu G1.

Une belle balade familiale au-dessus de Bonneville, une porte d'entrée sur le Chablais pour cette montagne atypique avec une vue splendide par beau temps bien entendu !

Durée	4h 15	Difficulté	Moyenne
Distance	7,94 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	707 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	706 m	Commune	Saint-Jean-de-Tholome (74250)
Point haut	1 860 m	Régions	Alpes, Chablais
Point bas	1 153 m		



Trace n° 158500

Description

Accès : de [Saint-Jean-de-Tholome](#), prendre la D20 et tourner à la première route à droite. Passer par les lieux-dits Grange Cocarde, le Biollay, Larsenex, Chez Folliiez, Ruddé, Bovère et le Granges. Au bout de la route, se garer au parking à Chez Bérout.

(D/A) Démarrer à l'Est par une large piste forestière qui fait rapidement un lacet sur la gauche et part au Nord.

(1) À l'intersection, suivre à droite la direction "Môle par le petit Môle". Après plusieurs lacets, le sentier sort progressivement de la forêt. La pente se raidit et on approche d'un petit restaurant d'altitude. Atteindre le sommet du Petit Môle.

(2) Poursuivre et passer le restaurant. L'effort pour atteindre le sommet du Môle commence. La pente est nettement plus raide et on attaque l'alpage par un sentier qui part sur la gauche au Nord-Ouest et demeure à flanc dans un premier temps. S'élever dans l'alpage en enchaînant deux larges lacets et aboutir à l'intersection sous le sommet avec un panneau indiquant le chemin du retour par Plan Meulet.

(4) Continuer l'ascension sur la droite pour atteindre le Môle.

(4) Revenir à l'intersection pour Plan Meulet.

(3) Aller droit devant sur le chemin qui prend la pente de face sur quelques centaines de mètres. **Attention** par temps de pluie, c'est glissant ! Gagner l'alpage de Plan Meulet (poteau électrique).

(5) Tourner à gauche en suivant l'indication "Saint-Jean par la Bossenaz". Suivre le chemin dans l'alpage puis la piste forestière.

(6) Laisser la piste forestière virer à gauche et continuer tout droit par un sentier moins large marqué Jaune fluo. Enchaîner quelques lacets puis s'orienter franchement Sud pour rejoindre l'intersection passée à l'aller.

(1) Serrer à droite et poursuivre Sud sur le chemin de montée pour descendre au parking du départ **(D/A)**...

Points de passage

- D/A Parking Chez Bérout**
N 46.099195° / E 6.438214° - alt. 1 153 m - km 0
- 1 Croisement de la boucle**
N 46.103485° / E 6.440524° - alt. 1 265 m - km 0.77
- 2 Le Petit Môle**
N 46.099708° / E 6.452469° - alt. 1 531 m - km 2.57
- 3 Carrefour sous le Môle**
N 46.106849° / E 6.451299° - alt. 1 765 m - km 4.19
- 4 Sommet - Le Môle (1863 m)**
N 46.1067° / E 6.453266° - alt. 1 817 m - km 4.56
- 5 Plan Meulet**
N 46.110241° / E 6.445273° - alt. 1 561 m - km 5.35
- 6 Abandon piste forestière**
N 46.107772° / E 6.443167° - alt. 1 423 m - km 6.11
- D/A Parking Chez Bérout**
N 46.099143° / E 6.438375° - alt. 1 155 m - km 7.94

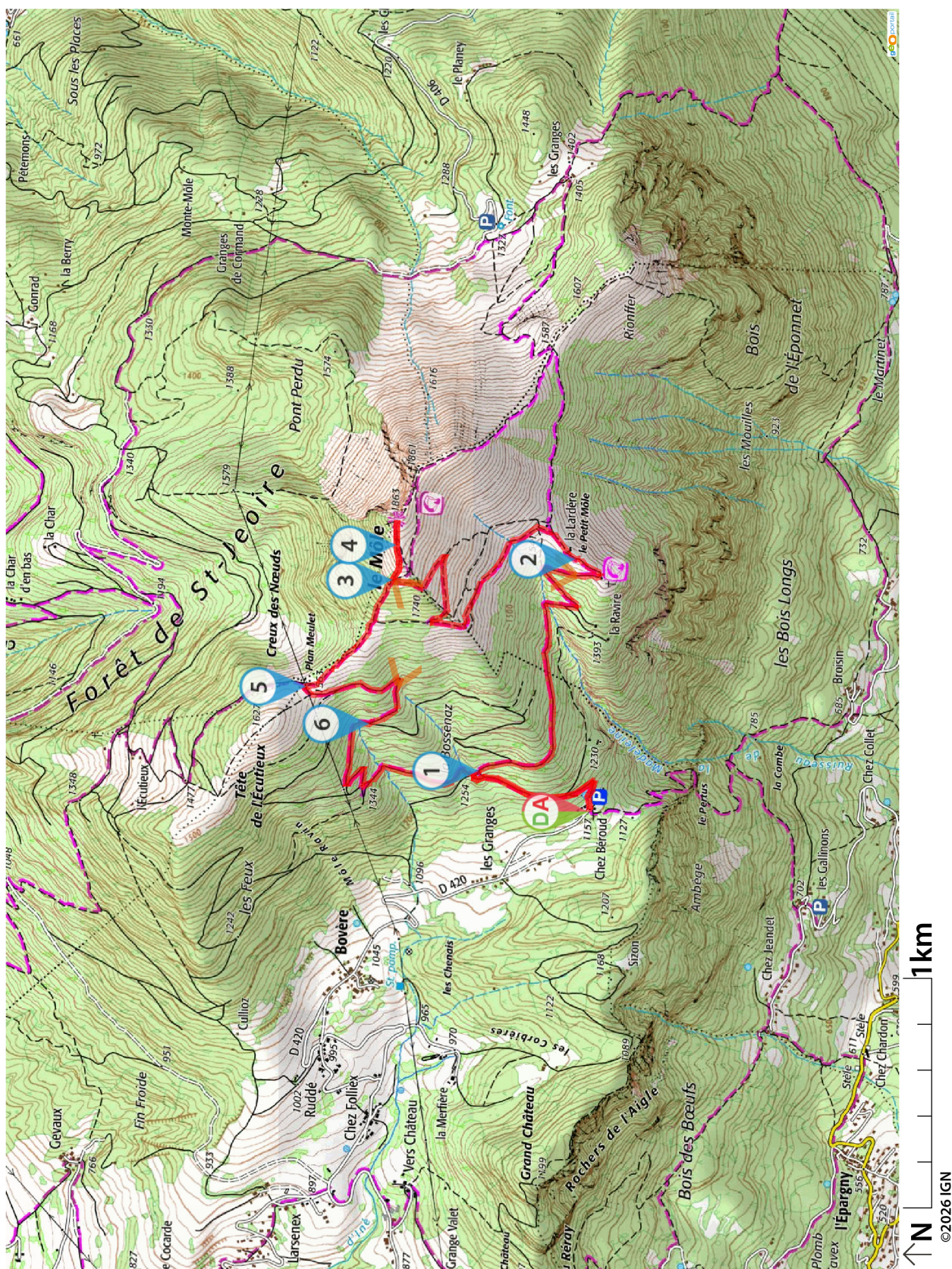
Informations pratiques

À la Lardère (Petit Môle) restaurant-refuge bien pratique en été pour faire une petite pause dans la montée.

À l'intersection sur le chemin du retour **(6)**, il est également possible de virer à gauche en restant sur la piste forestière. On aboutit alors à une centaine de mètres en amont de l'intersection de l'aller **(1)**. Il faut alors prendre à droite sur une centaine de mètres pour la rejoindre.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-le-mole/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.